

NOGENT/VERNISSON ■ Le centre de l'Irstea transféré ?

Le pôle dédié à la forêt menacé



Le centre de l'Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA) va-t-il quitter Nogent-sur-Vernisson ? Le sénateur Jean-Pierre Sueur vient d'alerter par écrit le Premier ministre, les ministres de l'Éducation nationale et de l'Agriculture, ainsi que le préfet sur un tel risque.

L'élu a préalablement été informé de la menace d'une « décision qui pourrait être rapide » pour un transfert à Anthony, en Île-de-France. Cet institut effectue des études sur la forêt et la filière bois, la biodiversité (en particulier dans le bassin ligérien), les écosystèmes, la faune et les milieux végétaux. Il est actuellement situé au cœur de la forêt d'Orléans (la plus grande forêt domaniale de France). Cette recentralisation remettrait

en cause la politique harmonieuse d'aménagement du territoire.

Un transfert aurait, estime l'élu, des « conséquences très négatives pour le potentiel de recherches dans le Loiret, dans la région, et pour la Communauté d'universités et d'établissements en cours de constitution, incluant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche des régions Centre-Val de Loire, Poitou et Limousin ».

« Un coup fatal au site historique »

Et d'insister sur le « remarquable potentiel scientifique de l'IRSTEA et sa forte implication dans le contexte régional qui se traduit par des coopérations avec l'Université d'Orléans et les organismes de recherche situés à Orléans (Inra, CNRS, BRGM) ». Il anime ainsi un module d'enseignement sur la biodiversité à l'université d'Orléans.

Déplacer le centre de l'IRSTEA reviendrait aussi

REPÈRES

Effectifs. Selon le site Internet de l'IRSTEA (l'institut étant injoignable hier après-midi), le centre de Nogent compte une cinquantaine de permanents, dont 24 ingénieurs-chercheurs. Il accueille aussi des thésards, des post-doctorants, des contractuels et des stagiaires.

à « supprimer le seul centre de recherche implanté dans l'Est du Loiret » et à « porter un coup fatal au site historique de Nogent-sur-Vernisson ».

Des questions se poseraient effectivement sur ce site qui accueille encore l'Inventaire forestier national (rattaché à l'Institut géographique national), deux sections de BTS du lycée agricole du Chesnoy et l'arboretum des Barres. « Ce pôle dédié à la forêt constitue un ensemble cohérent, qu'il serait très préjudiciable de mettre en cause ou d'amputer dans des conditions qui se traduiraient inéluctablement par sa mise en cause. » Le gouvernement restera-t-il de bois ? ■

Anne-Marie Coursimault